

Gradateur à bouton rotatif (commutation à poussoir) pour luminaires à incandescence, à DEL ou fluocompacts

Fonctionnement unipolaire (un emplacement) ou à trois voies (emplacements multiples)

N° de cat. RDL06

600 W (incandescence), 150 W (DEL/LFC réglables), 120 V c.a., 60 Hz

DIRECTIVES

DI-000-RDL06-52B

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

- POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est bien coupé avant de procéder à l'installation ou à l'entretien du luminaire!
- Pour éviter la surchauffe ou l'endommagement éventuel de ce dispositif et des appareils qui lui sont raccordés, NE PAS l'installer pour commander une prise, de l'éclairage fluorescent ou un appareil motorisé ou à transformateur.
- Installer ou utiliser conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.
- N'utiliser ce dispositif qu'avec du fil de cuivre ou plaqué cuivre.

Outils requis

Tournevis ordinaire/Philips
Crayon

Ruban isolant
Coupe-fil

Pinces
Règle

Installation du gradateur seul, ou avec d'autres dispositifs

Si le gradateur est installé seul, passer à la section **INSTALLATION**, mais s'il doit faire partie d'une application à plusieurs dispositifs de commande, procéder comme suit :

INSTALLATIONS GROUPÉES :

Dans les installations à incandescence, lorsque plusieurs gradateurs sont installés dans la même boîte, on doit en réduire la capacité nominale. Se reporter au tableau ci-dessous pour connaître la charge maximale par gradateur. Aucune réduction de valeurs n'est requise en présence de DEL ou de LFC réglables.

CHARGE MAXIMALE/GRADATEUR (à incandescence)			
N° de cat.	Un dispositif	Deux dispositifs	Plus de 2 dispositifs
RDL06	600 W	500 W	400 W

INSTALLATION

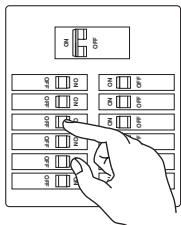
REMARQUE : cocher les cases une fois les étapes complétées.

Étape 1

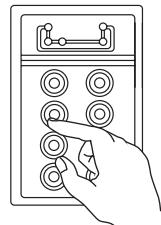
AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est bien coupé avant de procéder à l'installation ou à l'entretien du luminaire!



Panneau à disjoncteurs



Panneau à fusibles



Étape 2

Retrait des dispositifs existants:



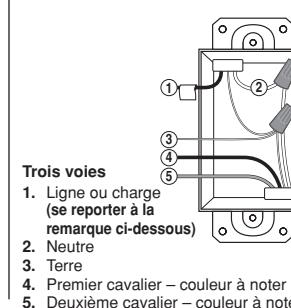
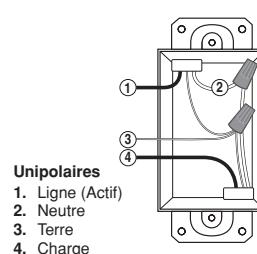
le cas échéant, retirer la plaque et les vis de montage du dispositif existant. Éloigner délicatement le dispositif de la boîte murale. **NE PAS** défaire les raccords tout de suite.

Étape 3

Identification de l'application (plus courantes montrées):



REMARQUE : si les raccords à l'intérieur de la boîte ne ressemblent pas à ceux montrés ici, on doit faire appel à un électricien.



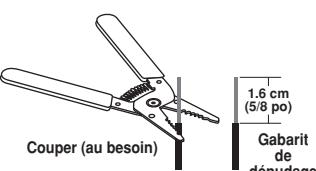
IMPORTANT: dans les applications à trois voies, une des bornes des dispositifs existants devrait être d'une couleur différente (noire, probablement) ou identifiée comme étant la borne commune. Il importe d'étiqueter le fil y étant raccordé comme « commun » (ligne ou charge) au niveau des boîtes murales du gradateur et de l'autre dispositif du circuit à trois voies.

Étape 4

Préparation et raccordement des fils:



- S'assurer que les brins des fils de la boîte murale sont bien droits (**les recouper au besoin**).
- Dénuder l'extrémité de chaque fil de la boîte murale sur un peu plus de 1,6 cm (5/8 po, illustré).
- En présence de systèmes unipolaires, passer à l'étape 5a.
- En présence de systèmes à trois voies, passer à l'étape 5b.



En présence d'applications moins courantes, se reporter au tableau **CONCORDANCES MARETTES/FILS**

CONCORDANCES MARETTES/FILS

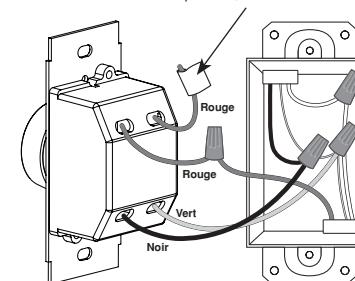
- | |
|---------------------------------------|
| 1 - 12 AWG + 1 à 3 x 14, 16 ou 18 AWG |
| 2 - 12 AWG + 1 ou 2 x 16 ou 18 AWG |
| 1 - 14 AWG + 1 à 4 x 16 ou 18 AWG |
| 2 - 14 AWG + 1 à 3 x 16 ou 18 AWG |

Étape 5a

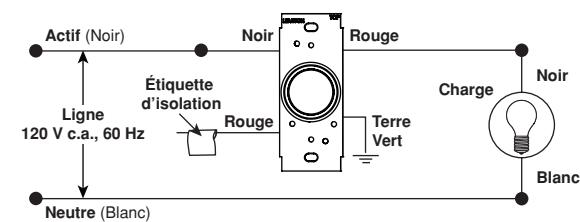
Applications unipolaires :



Ce fil n'est utilisé que dans les installations à trois voies. En cas d'installations unipolaires, il faut laisser cette étiquette d'isolation en place.



Gradateur



Étape 5a (suite)

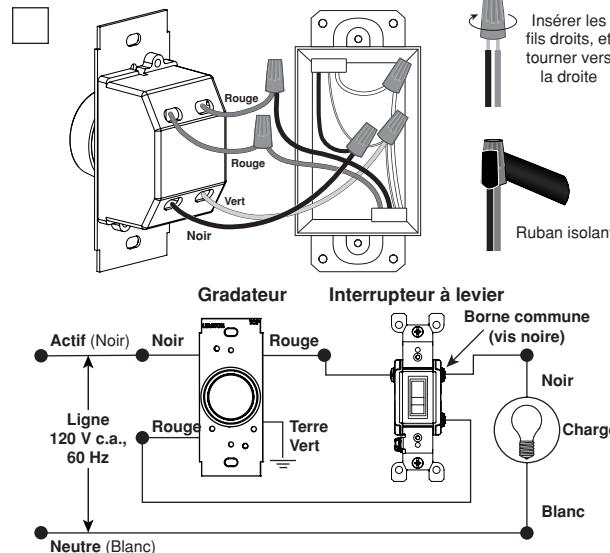
Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

Visser les marettes (vers la droite) en s'assurant qu'aucun brin n'en dépasse. Recouvrir chaque marette de ruban isolant.

- Le fil de terre vert du gradateur au fil vert ou dénudé de la boîte murale.
- Le fil de sortie noir du gradateur à n'importe lequel des fils déconnectés du dispositif existant.
- Le fil de sortie rouge du gradateur sans étiquette au fil restant dans la boîte.
- L'autre fil rouge devrait porter une étiquette d'isolation de la même couleur.
- Passer à l'étape 6.

REMARQUE : en l'absence d'étiquette d'isolation, on doit se servir d'une petite marette ou de ruban isolant pour protéger ce fil de sortie rouge.

Étape 5b Applications à trois voies :



Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

Visser les marettes (vers la droite) en s'assurant qu'aucun brin n'en dépasse. Recouvrir chaque marette de ruban isolant.

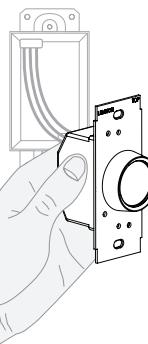
- Le fil de terre vert du gradateur au fil vert ou dénudé de la boîte murale.
- Le fil de sortie noir du gradateur au fil étiqueté (commun) identifié au moment du retrait du dispositif existant.
- Retirer l'étiquette d'isolation du fil de sortie rouge.
- N'importe lequel des fils de sortie rouges du gradateur à un des fils restant dans la boîte.
- Le fil rouge restant du gradateur au dernier fil dans la boîte.
- Passer à l'étape 6.

© 2017 Leviton Mfg. Co., Inc.

Étape 6 Vérification du gradateur avant son installation dans la boîte murale :



N° de cat. RDL06

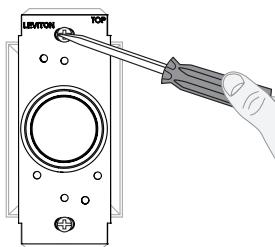


- Rétablir le courant au fusible ou au disjoncteur.
 - En tenant le dispositif délicatement de la manière illustrée, procéder comme suit : Pousser le bouton et le tourner vers la droite (les lumières devraient s'allumer à leur intensité maximale).
- Si les lumières ne s'allument toujours pas, se reporter à la section **DIAGNOSTIC DES ANOMALIES**.

Étape 7 Fixation :



AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT AU fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est bien coupé avant de procéder à l'installation ou à l'entretien du luminaire!



- Terminer l'installation en insérant délicatement les fils dans la boîte, en prévoyant suffisamment d'espace pour le dispositif.
- Installer ce dernier au moyen des vis de montage fournies.
- Retirer le bouton.
- Poser la plaque murale.
- Remettre le bouton en en alignant la forme sur le « D » de la tige.

Étape 8 Rétablissement de l'alimentation :



Rétablissement le courant au fusible ou au disjoncteur.
L'installation est terminée.

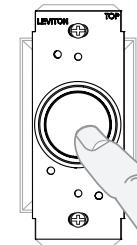
FONCTIONNEMENT

MISE SOUS TENSION : appuyer sur le bouton.

MISE HORS TENSION : appuyer sur le bouton.

INTENSIFICATION : tourner le bouton vers la droite.

TAMISAGE : tourner le bouton vers la gauche.



REMARQUE : dans le cas d'installations à trois voies, les interrupteurs commuteront l'éclairage à l'intensité réglée au niveau du gradateur. Le niveau d'éclairage peut être commandé à partir du gradateur, et on peut effectuer la commutation depuis ce dernier ou l'interrupteur.

DIAGNOSTIC DES ANOMALIES

• Les lumières clignotent

- il y a de mauvaises connexions au niveau de la lampe;
- les fils ne sont pas adéquatement protégés par les marettes.

• Les DEL ou LFC papillotent sur toute la plage de gradation :

- se reporter à la liste de lampes recommandées au www.leviton.com.

• Les lumières ne s'allument pas :

- le fusible est brûlé ou le disjoncteur s'est déclenché;
- la lampe est brûlée;
- le neutre de la lampe n'est pas raccordé.

REMARQUE : pour obtenir de l'aide en ce qui a trait à l'identification du fil ACTIF dans une application à trois voies, prière de se rendre au site Web de Leviton au www.leviton.com.

Ligne d'Assistance Technique : 1 800 405-5320 (Canada seulement)
www.leviton.com

DI-000-RDL06-52B

GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS ET EXCLUSIONS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la **Manufacture Leviton du Canada Limitee, au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9**. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'œuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement et dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée**, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie. Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.